

SERMO

SERMON II. Des banquets qu'a fait Assuerus, depuis le troisieme verset iusques au 10. — Sermons sur le livre d'Ester, par Pierre Merlin Ministre de la Parole de Dieu en l'Eglise de Lual. Deuxiesme Edition, augmentée d'vn ample argument sur toute l'histoire d'Ester. Et d'vn Indice cōtenant les principales doctrines proposées en ces Sermons, A Geneve, Par François Le Preux, M. D. XCIII.

Pierre Merlin

Transcription électronique

[Page titre]

SERMONS

SVR LE LIVRE

D'ESTER,

PAR PIERRE MERLIN Ministre de la Parole de Dieu en l'Eglise de Laual.

Deuxiesme Edition, augmentée d'vn ample argument sur
toute l'histoire d'Ester. Et d'vn Indice cōtenant les principales
doctrines proposées en ces Sermons.

A GENEVE,

PAR FRANCOIS LE PREVX.

M. D. XCIII.

1. SERMON II.

[Page 12]

1.1. Des banquets qu'a fait Assuerus, depuis le troisieme verset iusques au10.

3 L'an troisieme de son regne, il fit vn festin à tous les principaux Seigneurs de ses pais, & à tous ses seruiteurs, tellement que la puissance de Perse & de Mede, assauoir les plus grands seigneurs & gouuerneurs des prouinces estoyent deuant lui

4 Pour monstrier les richesses de la gloire de son royaume, & la splendeur de l'excellence de sa grandeur, & ce par plusieurs iours, assauoir cent quatrevingt iours

5 Et quand ces iours là furent finis, le Roy fit vn festin par sept iours au paruis du iardin du palais Royal, à tout le peuple qui se trouua en Susan ville capitale, depuis le plus grād iusques au plus petit

6 Les tapisseries de blâc, de verd & de pourpre
[Page 13]
pourpre tenoyent avec des cordes de fin lin & d'escarlata à des aneaux d'argent, & des piliers de marbre : les lits estoyent d'or & d'argent sur vn pauement de porphyre, de marbre, d'albastre & de marbre tacheté

7 Et on bailloit à boire en vaisselle d'or, qui estoit de diuerses façons, & y auoit du vin Royal en abondance selon la puissance du Roy

8 Et la façon de boire fut telle qu'on auoit ordonné, on ne contraignoit personne. Car le Roy auoit ainsi expressément commâdé à tous ses maistres d'hostel, qu'ils fissent selon la volonté d'vn chacun

9 Pareillement Vasçti la Royne fit le festin des femmes en la maisonl Royale qui estoit au Roy Assuerus

Nous auons ici le recit de tres-somptueux festins, soit qu'on regarde la personne de celui qui les fait, soit le nombre des cōuiez, soit du temps qu'ils durent, soit de tout l'appareil, où il n'y a que magnificence Royale. La fin de ce recit n'est pas pour nous amuser à regarder ceste somptuosité & desp̃ese

excessiue d'un oisif, mais pour nous mōstrer l'occasion, par laquelle Vasçti a esté repudiée, & Ester poure fille captiue mise en sa place, Dieu se preparant l'instrument duquel il s'est serui, pour secourir son Eglise deuant qu'elle fust en danger. Il est parlé de trois sortes de festins. Le premier fait

[Page 14]

pour tous les grāds seigneurs de l'empire qui dure demi an, l'autre où sont aussi conuiez tous les habitans de Susan, qui dure sept iours, le tiers que faisoit Vasçti de son costé aux femmes. Surquoi nous auons en premier lieu à cōsiderer l'appareil, & puis la fin de toute ceste sumptuosité, & au troisieme lieu remarquer quelque chose sur chacun de ces festins.

L'appareil est décrit dès la fin du 5. verset iusques au 9. Et premierement le lieu où le Roy donnoit le festin aux seigneurs de tout le royaume & à tout le peuple de Susan : c'estoit au paruis du iardin de la maison Royale. Il falloit que ce paruis fust grand & ample, pour receuoir & festoyer si grande compagnie. Dont on peut recueillir en quelle saison de l'année commença le festin, assauoir, à l'entrée du Printemps, puis qu'on banquetoit dehors, & c'estoit en l'an troisieme du regne d'Assuerus. Le paué de ce paruis estoit beau & riche à merueilles estant fait & bien compassé de marbre, de porphyre, d'albastre, de marbre tacheté. Porphyre & albastre sont especes de marbre exquis. La tente & tapisserie n'estoit moins riche & precieuse, soit pour l'esgard de la matiere, soit pour l'esgard de diuerses couleurs de blanc, de vert, de pourpre ou hyacinte. Car puis que les cordes estoient de fin lin, qui estoit plus precieux que nulle soye attachée à aneaux d'argent és piliers de marbre, il est à presumer que la matiere des tentes & tapisseries, n'estoit qu'or & broderie de choses les plus exquises. Les lits aussi sur lesquels estoient rangez de ce temps là les conuiez pour bâqueter n'estoit qu'or, le vin tresexquis de toutes sortes, en tresgrande abondance, & vaisseaux d'or à rechange, & de diuerses façons pour le boire, dont on peut estimer que la despense n'estoit pas moindre en tous les mets & ser-

[Page 15]

& seruices, soit pour l'esgard des viandes delicieuses, soit pour la vaisselle où elles estoient seruies. Toutes lesquelles choses ne sont à blasmer de leur nature, car ce sont dōs de Dieu & bōnes creatures, desquelles on peut bien vser, selon ce que dit S. Paul. Tout ce que Dieu a créé est bon, & rie n'est [Note: 1. Tim. 4.] à reietter qui se prend avec action de graces. C'est l'excez, l'intemperance, l'orgueil, l'ambition & l'ingratitude qui corrompt le legitime vsage de ces bonnes choses, desquelles l'homme fidele vsera en bonne conscience, rendant graces à Dieu de sa liberalité & largesse, s'esleuant par la veuë des richesses & delices terriennes en la cōsideration des celestes & eternelles, & conclura ainsi en soi-mesme. Si tels sont les biens que Dieu donne si largement ici bas, mesmes aux infideles, quelle sera l'abondāce des biens & delices qu'il appreste au ciel pour ses esleus ? comme il est dit qu'il y a des torres [Note: Pse. 36. Pse. 31.] de plaisirs : & que nul ne peut comprendre les biens

que Dieu a preparez à ceux qui le craignent. Et ainsi les yeux de l'homme fidele, & ses sens ne seront point esblouis du lustre de ce qu'il voit, touche, & gouste ici bas, sachant qu'il y a des biens trop plus grands à la iouissance desquels nous sommes conuiez. Vrai est qu'au milieu de telles delices & abondance, la temperance est en grand dâger. Car il est aisé de passer mesure & s'y esgayer par trop. Pourtant les fideles doiuent plus estre sur leurs gardes lors qu'ils sont appellez aux grands banquets.

Mais la loi & reiglement que le Roy donne & fait expres pour le boire, à ce que nul ne soit contraint de boire qu'à la soif & à son gré est bien à louer. Car il n'a voulu que sa maison fust vn eschole d'intemperance, & que par l'excez qui se fust fait au boire, tout fust rempli de desordre,

[Page 16]

insolence & vomissemēt, qui sont les effects de l'yurongnerie. Et ce Roy Payen condamnera ceux qui se disans Chrestiens, n'ont presque autre exercice, que de forcer soi & les autres a boire & yurongner iour & nuict, comme cela se fait en Alemagne, & en plusieurs lieux de la France. Toutesfois il appert par ceste ordonnance, que ceste mauuaise coustume estoit desia en vsage entre les Perses, qui auoyent esté autresfois si sobres & moderez en leur boire, & en tout leur viure : tant il est aisé d'apprendre les mœurs vicieux des autres, & se plonger en intemperance. Voila quant au lieu & appareil du festin.

La fin pourquoy le Roy vsoit de telle magnificence, [Note: „] est declarée au verset 4.

Pour monstrier les

[Note: „] richesses de la gloire de son royaume, & la splendeur

[Note: „] de l'excellence de sa grâdeur

. En quoi se voit

l'orgueil & folle vanité de ce tant puissant monarque, qui abusoit des dons de Dieu pour son ambition, sans lui en faire aucun hommage & recognoissance. Car quelle vanité est-ce, faire monstre des biens que les autres auoyent acquis par leur trauail & vertu, & qu'il ne prenoit que de la main de ses suiets ? Ce n'est pas mal-fait aux Roys & aux autres qui ont des moyens de faire quelque fois de grands banquets, mais la fin en doit estre autre, que de faire par ce moyen vne môstre orgueilleuse de ses richesses : c'est de tesmoigner sa charité par vne honneste liberalité, entretenir l'vnion & la concorde entre plusieurs, attirer par tels bienfaits l'amitié des hommes, pour mieux s'en seruir, quād il sera temps en choses honnestes, & bref pour inciter les hommes par telle largesse a benir & louer Dieu, qui est auteur de tous tels biens : & qu'ainsi nos banquets lui soyent dediez par prieres & actiōs de graces. C'est pource chose quand vn grand Roy n[?]e

[Page 17]

ne sçait autre moyen de faire voir sa grandeur & magnificence, qu'en faisant des banquets excessifs. Car il y a beaucoup d'autres choses, où il la peut mieux faire voir, & avec plus de fruit, tāt pour soy que pour ses suiets, sçauoir est, en mettant vn bō ordre par tout, faisant regner les loix, establisant bonne iustice, soulageant son peuple de tailles, imposts & subsides, reiglant bien les gens de guerre, &

vsant de liberalité Royale a propos enuers ceux qui le meritent. Ici se faut souuenir de ce que dit nostre *[Note: Luc 14.]* Seigneur : c'est, que quand on veut faire des bâquets, qui viennent en conte deuant Dieu, il faut appeler non les riches, mais les poures, car il y a en cela vne pure liberalité. Et encores se faut il garder, que quelque leuain d'hypocrisie des Pharisiens, qui font toutes leurs œuures pour estre veus, ne s'y mesle. Faut noter au reste, que quand les Roys ont mis grande peine à leuer grande somme de deniers sur leurs suiets, qu'ils ne prennent plaisir qu'à les consumer en despenses vaines & superflues, se donnant quasi plus de peine à les dissiper & perdre, qu'il n'y a eu à les recueillir & amasser. Et voila quant à la fin pour laquelle Assuerus faisoit ses festins. Il a peu auoir quelques autres egards, mais l'Escriture se contēte de remarquer cestui seul qui luy a esté le principal, & c'est quant au general tant pour l'appareil des festins, que pour la fin d'iceux.

Voyons ce qui est à remarquer sur vne chacune sorte de ces festins. Le premier qui continue cent quatre vingts iours, c'est à dire vn demi an tout entier, est fait à tous les principaux seigneurs de son pays & à tous ses seruiteurs, c'est à dire, officiers de sa couronne, tellement que la puissance de Perse & de Mede, assauoir, les plus grands seigneurs & gouuerneurs des prouinces estoyent deuant luy. Ceci monstre vne profonde paix qui estoit en tout son

[Page 18]

empire, car il n'eust ainsi retiré de toutes les prouinces ses gouuerneurs pour les festoyer, s'il eust eu guerre en quelque endroit, ou crainte d'aucū trouble. Ils ne sont donc point appelez pour consulter d'affaires, ou pour vider des difficultés de l'estat, mais seulement pour s'esgayer, & faire bonne chere. Et est à estimer qu'en vn tel loisir, qu'ils n'ont oublié aucune sorte de passetemps pour se donner du plaisir, comme musique, ieux, tournois, spectacles, comme auioird'huy les grands ont leurs masquarades, mommeries, farces, artifices de feu, le bal & la danse. Et n'est pas que parmi cela, il n'y eust beaucoup de desbauches & dissolutions, & qu'à l'exemple de la Court, les peuples ne s'esgayassent par les villes & prouinces. Voila donc vn royaume plein de ris & de ioye, & presque fondu en ses delices, tant Dieu remplit à souhait les enfans *[Note: Pse. 17.]* de ce monde de ses biens plus delicieux cependant que l'Eglise est tenue en destresse & captiuité, voila à quoy tournent en fin toutes les conquestes & victoires des plus grands Roys, & toute l'industrie de leurs conseillers, c'est à se plonger en leurs voluptés & plaisirs, mais encore n'estoyent ils pas si mal-aduisez, que fut Balsazar le dernier Roy de la monarchie des Babylo niens, lequel estant assiegé, s'amusoit à faire banquets : & comme auioird'hui plusieurs Roys, lesquels ores qu'ils voyent tout leur estat aller en desordre, & prest de choir & tomber en pieces, ne font toutesfois autre chose que de se veautrer en leurs aises & passetemps. C'estoit aussi vn mauuais exemple à tous les suiets de voir ainsi le Roy avec tous ses seigneurs & conseillers, ne faire autre chose vn demi an, que rire, gaudir & banqueter. Que pouuoient faire cependant les prouinces destituées si

longtemps de la conduite de leurs gouverneurs, qui estoient

[Page 19]

estoyent les chefs de iustice ? Ce n'est sans cause que le sage dit,

Malheur à toy terre, de laquelle les Princes [Note: Eccl. 10. 6.]

se leuent au matin pour iouer

. Isaié prononce [Note: Isai. 5.]

semblable malediction aux principaux de son temps qui se leuoient au matin pour boire. Amos reprend [Note: Amos 6.]

aussi aigrement l'excez des banquets de ceux de Iuda, banquetans sur lits d'yuoire. Si la Court du Prince ne donne exemple de sobriété & modestie, tout le royaume aisément se desbordera en insolences & buuries, selon que les suiets ont de coustume de se patronner à leurs Roys. Et puis les gouverneurs retournans apres si longues desbauches en leurs prouinces, veulet continuer à faire les magnifiques à la façon des Roys, & se confians en la faueur que leur a fait le Prince, entreprennent plus aisement de mal-traiter le peuple. C'est aussi merueilles comme les grands se lassent si tost à manier affaires d'importance, & consulter pour le bien de leur estat & de leur suiets, & ne se lassent point tant de bâqueter & perdre le teps. Car il y en a qui ne bâquetent point seulement avec leurs courtisans, mais qui y cõsumet toute leur vie. Et que font autre chose plusieurs particuliers, que de replir ainsi leurs vetres tout le teps qu'ils viuent & se donner du plaisir ? comme il est dit qu'en ceste vie ils ont eu passeteps, [Note: Pse. 49.] & louent ceux qui se donnet bon teps. Ici faut appliquer l'histoire du mauuais riche, cõme s'ils ne [Note: Luc. 15.] viuyet que pour manger & boire, comme ainsi soit qu'il nous faut manger #pour# viure & vaquer aux œuures de nostre vocation ; Et sur tout les Roys & leurs officiers, qui doyuet seruir d'œil & adresse à tous leurs suiets. Et quel conseil y peut il auoir parmi tât d'excez & de desbauches ? mais c'est ainsi que le monde est gouuerné pour la pluspart, par vne iuste vengeance de Dieu, le peuple se redant indigne de bons Roys & sages conducteurs.

[Page 20]

L'autre festin où est conuié tout le peuple de Susan depuis le plus grand iusques au plus petit ne dure que sept iours : mais encore est-ce beaucoup, d'occuper toute vne ville à ne faire autre chose que mâger, boire, & rire par l'espace de sept iours. Ainsi quand les grands ont commencé à faire leurs excez, ils y continuent de plus en plus voulant gratifier à tous. Ce conuié de tout le peuple monstre avec la grandeur Royale, vne humanité & douceur bien seante aux grands Princes. Ce qui est à priser d'autant plus qu'on voit que la pluspart des Roys d'aujourd'hui, qui ne sont rien aupres de ce monarque tiennent moins de conte de leurs suiets que de poures esclaves, ou chiens, mesmes estimet le plus indigne de les regarder en face, tellemet qu'ils ne veulent estre veus d'icelui que pour se faire adorer. Il eust peu toutesfois mieux employer sa liberalité. Car la grace qu'on fait au ventre, ne dure quasi qu'autât qu'il est plein, & ce qui est dõné ainsi sans nul choix à tous n'oblige persõne, & est plustost tenu pour prodigalité que pour bienfait. Ce n'est toutesfois chose indecente à vn Roy de faire ainsi quelques fois acte

de largesse enuers tous ses suiets sans en desdaigner aucun : car ils sont Roys des petits cōme des grands, & leur doiuet plustost faire sentir les effects de leur humanité & bien-ueillance, ainsi que le soleil fait luire sa clarté esgallement aussi bien sur petits que sur grands. Ainsi les saints Roys de Iuda comme Daud, Ezechias & Iosias, se sont eslargis és publiques solennitez enuers tout le peuple, lequel auoit accoutumé de se resiouir & faire bōne chere par sept

[*Note: 2. Sam. 6.*

19.] iours durant la feste des tabernacles, mais leur ioye

[*Note: 1. Chro.*

16. 3.] estoit consacrée à Dieu par vne solennelle commemoration de ses benefices. Ainsi quand Dieu donne le repos & le moyen, on peut bien banqueter plusieurs iours, pourueu que l'insolence

[Page 21]

n'y regne, ains que Dieu y soit recognu & loué comme le chef & auteur de la liesse. Si donc ce Roy d'ailleurs estoit soigneux de faire administrer iustice, & maintenir toutes choses en bon ordre, ceste largesse n'estoit que louable. Si autrement le peuple estoit foulé d'exactions, ou mal traité, c'estoit vn moyen pour addoucir ses maux, & le rendre tant plus serf & traittable à l'aduenir. Les Roys auourd'huy se contentent de donner à leurs peuples quelques belles paroles qu'ils font publier par escrit, pour leur faire à croire, qu'ils ne pensent iour & nuict qu'à leur bien & soulagement, au lieu que tout leur estude n'est pour la pluspart que d'aduiser aux moyens de succer leur bien, & en tirer tout le seruice qu'il leur plaist. Partant bien heureux sont les peuples, ou qui ont de bons Roys, ou qui sans Roys peuuent iouyr de leur liberté : sages aussi & heureux sont les Roys & gouverneurs, qui sçauent conduire & gouverner leurs peuples en toute droicture & clemence à l'exemple de Daud, auquel on void que ce n'est pas assez a vn Roy de faire bonne chere a ses suiets, mais il est requis qu'ils apportent vne science de iustice & clemence pour les bien gouverner. De telles vertus des bons Roys est aussi parlé bien au long Pseau. 71. Voila quant au [festin] que faisoit le Roy.

Reste à voir le festin que la Royne Vascti faisoit aux femmes de son costé, & ce dans le palais Royal, non comme Assuerus au dehors, estant chose plus sçeante aux femmes d'estre retirées en la maison, que de faire leur monstre comme en public. Ceste Vascti estoit de grande autorité, pource qu'elle estoit fille de Cyrus premier monarque de Perse, sœur de Cambyses nommé en l'Escriture Artaxerxes, qui fut le second, & mesme

[Page 22]

femme de [cest] Assuerus qui estoit le troisieme. Et pourtant son mari luy laissoit pareil droict de festoyer les femmes, qu'il prenoit à festoyer les hommes. Tout ainsi donc que durant six mois le Roy festoyoit les seigneurs de sa Court, voire de tout l'empire, elle aussi festoyoit les Dames qui y estoÿet venues de toutes les prouinces avec leurs maris. Et puis quand par sept iours il festoya les hommes qui habitoyent en Susan, elle en pareil festoya toutes les femmes du lieu, ainsi il y auoit pleine ioye de

toutes parts. Car aussi c'eust esté chose qui n'eust contenté qu'à demi, si en festoyant les hommes, on n'eust fait conte des femmes. Aussi est-ce chose peu raisonnable quand les hommes se licentient de faire grand chere, & se laissent aller à leurs plaisirs, de requérir que les femmes soyent occupées en trauail continuel, pour faire l'espargne & le bon mesnage. Comme donc les hommes ont sceu inuenter toutes sortes d'esbats pour passer ou plustost perdre le temps, les femmes aussi n'ont moins este ingenieuses à chercher ce qui pourroit seruir à les recreer & contenter, n'estant la femme moins suiette à desirer son plaisir que l'homme. Mais, dira quelcun, Pourquoy faisoÿet elles leur festin à part, veu qu'aujourdhuy on n'estime aucun festin d'esuouissance, si les femmes n'y sont conuées ? & c'est pour leur esgard bien souuent que le festin se fait, selon que les mœurs de nostre temps sont plus vicieux & se desbordent en vne plus grande licence. La response est, que la coustume de ce temps là estoit plus honneste & modeste, de sorte qu'és festins publics, les femmes ne mangeoyent point avec les hommes, & ce pour euitier beaucoup d'occasions d'impudicité & paillardise. Car quelle chasteté n'est endommagée parmi le vin & l'intemperance, parmi les propos & regards lascifs, & quelque fois attouchemens chemens

[Page 23]

peu honnestes ? Pleust à Dieu que ceste loy eust encores lieu entre les nations qui prennent tant de licence de boire & manger, danser & baller avec les femmes. Car quelque honte est-ce de voir entre quelques peuples les hommes mener a la tauerne les femmes & filles d'autrui ? Comment peut és escolles de toute insolence, comme sont les tauernes, demeurer entiere la chasteté & pudicité, parmi la licence que chacun se donne entre le pot & le verre, veu qu'és lieux les plus saints, plusieurs osent bien ietter des regards peu chastes aux femmes & filles ? Et n'est-ce pas le comble du mal, quand apres estre eschauffez de vin, on vient à la danse, on n'oit que musique lasciuue, on ne voit que mouuemens attrayans, avec vne licence de dire & faire quasi tout ce qu'on veut ? Arriere donc toute telle impudence, apprenons au moins des poures Payens quelques loix de modestie, sur tout quand on voit que le mal s'est desbordé sans qu'on le puisse plus retenir par aucuns liens de remonstrance, ni reprehension tirée de la parole de Dieu.

Il y a donc des choses louables en ces festins d'Assuerus, scauoir sa liberalité enuers les grands, son humanité & douceur enuers tout le peuple de Susan, la loy qui defendoit de ne presser aucun de boire outre son gré, & ce que les femmes par modestie & honnesteté mangoyent ainsi à part. Mais il y a aussi d'autres choses vicieuses, comme ceste vaine monstre de sa grandeur & richesse, trop de temps employé en banquet, trop de bien ainsi superfluëment despenduec u, ale[?] mespris de tous affaires qui pouoyent suruenir en ceste demie année en vn si grand empire : & sur tout ce que le vray Dieu n'est la ni reconnu ni inuoqué, & que toute ceste ioye est prophanée sans aucune

[Page 24]

marque de sainteté, qui doit reluire entre les fideles :
au moyen dequoy aussi l'issue en a esté fort triste
comme nous verrons. Parquoy si nous voulons que
nostre ioye nous soit continuée & benite de Dieu,
il nous la faut commencer & poursuiure en son nō,
voire ordonner toute nostre vie a ce qu'elle serue a
sa gloire. Car pour ceste cause sommes nous créés,
afin que l'ayans serui & glorifié en ce monde, nous
nous esiouissions avec luy en toute eternité. Amen.